

INTERPELLATION

La géothermie : une source d'énergie renouvelable pour Delémont.

La recherche raisonnée de sources d'énergie renouvelable est à l'avant-scène des préoccupations économiques, politiques et écologiques actuelles. L'indispensable abandon de l'énergie nucléaire, la problématique des énergies polluantes productrices de gaz à effet de serre (dérivés du pétrole et du charbon, y compris le gaz naturel) ainsi que la raréfaction des ressources et l'augmentation induite des prix doivent inciter les collectivités publiques à trouver d'autres sources d'approvisionnement, respectueuses des principes de développement durable. La géothermie est du lot.

Le numéro 187 de Delémont.ch, deuxième du nom, paru en novembre 2009 a publié un intéressant article consacré à la géothermie en ville de Delémont.

Selon ce texte, moyennant un premier forage exploratoire, un procédé d'exploitation d'un réseau aquifère à grande profondeur, au moyen d'un doublet constitué d'un forage de production et d'un forage de réinjection est plausible dans notre région. La couche de calcaire coquillier visée peut être attendue dès 1100 mètres sous la ville. Le chauffage de tout un quartier serait alors possible, voire plus.

La production locale d'énergie renouvelable doit être une priorité. Dans le cas de la géothermie, les bénéficiaires sont situés sur le site même de production induisant des coûts d'exploitation relativement bas. De plus, la géothermie garantit un approvisionnement énergétique continu sans les aléas du stockage et du transport. Enfin, il faut relever que les forages à grande profondeur ont été couronnés de succès dans le cadre de la recherche de nouvelles sources pour l'approvisionnement en eau. Ces excellents résultats doivent nous inciter à aller de l'avant pour le développement de la géothermie.

Nous prions le Conseil communal de nous apporter des réponses sur les points suivants :

1. Dans le cadre d'une politique énergétique globale, la municipalité serait-elle prête à développer un projet destiné à vérifier la faisabilité technique et économique d'un tel système?
2. Comment le Conseil communal envisage-t-il l'intégration de la géothermie dans le cadre de la politique énergétique communale, notamment par rapport aux autres sources énergétiques disponibles?
3. Le financement d'un essai de forage pourrait-il être assuré par le Services industriels?
4. Dans le cadre des prochains développements urbanistiques de la ville, la réalisation future d'une centrale d'exploitation pourrait-elle être liée au développement d'un futur quartier d'habitation, à la réhabilitation de zones déjà construites (passage à l'énergie renouvelable en remplacement du mazout par exemple) ou à la réalisation de nouvelles zones industrielles?
5. Le Conseil communal entend-il mettre en œuvre les moyens pour étudier la géothermie à Delémont?

Delémont, le 30 novembre 2009

Pour le groupe CS•POP•Verts

Jean PARRAT